

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
N°01/2022

Madame Mélanie VIATOUX,

Directrice du Centre Hospitalier de Saverne,

Directrice du Centre Hospitalier de Sarrebourg,

Directrice du Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller,

Directrice de l'EHPAD de Sarre-Union,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment l'article L. 6143-7 et les articles D. 6143-33 à 6143-36 et l'article R. 6143-38,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion du 3 mai 2019 plaçant Madame Mélanie VIATOUX, Directrice d'Hôpital, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de Directrice du Centre Hospitalier de Saverne et de l'EHPAD de Sarre-Union, à compter du 1^{er} juin 2019,

Vu la convention de Direction commune du 13 décembre 2019 à effet du 1^{er} janvier 2020 établie entre le Centre Hospitalier de Saverne, le Centre Hospitalier de Sarrebourg, le Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller et l'EHPAD de Sarre-Union,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Madame Mélanie VIATOUX, Directrice d'Hôpital, Directrice du Centre Hospitalier de Saverne et de l'EHPAD de Sarre-Union, en qualité de Directrice du Centre Hospitalier de Sarrebourg et du Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller, à compter du 1^{er} janvier 2020,

Vu la convention organisant la mise à disposition de Madame Isabelle ROYER au profit du Centre Hospitalier de Saverne, du Centre Hospitalier de Sarrebourg, du Centre de Réadaptation Spécialisé Saint Luc et de l'EHPAD de Sarre-Union, en vue d'y exercer les fonctions de Chargée de la coordination générale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques,

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
N°01/2022

DECIDE :

Article 1 : Une délégation de signature est donnée à Mme Isabelle ROYER, Chargée de la coordination générale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques, à l'effet de signer, pour le Centre Hospitalier de Saverne, le Centre Hospitalier de Sarrebourg, le Centre de Réadaptation Spécialisé d'Abreschviller-Niderviller, l'EHPAD de Sarre-Union, pour et au nom de Mme Mélanie VIATOUX, Directrice, dans la limite de ses attributions et des crédits alloués :

- les certificats, les attestations, les courriers et autorisations ainsi que tout acte relevant de la gestion courante de la Direction des soins.

Article 2 : Cette délégation n'inclut pas la conclusion des contrats de recrutement des personnels non-médicaux.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de Madame Mélanie VIATOUX et de Madame Isabelle ROYER, la délégation de signature pour les courriers relevant de la gestion courante de la Direction des soins est exercée par :

- Monsieur Olivier STEBE, Cadre supérieur de santé, adjoint à la Direction des soins pour le Centre Hospitalier de SARREBOURG et le Centre de Réadaptation Spécialisé d'ABRESCHVILLER-NIDERVILLER.
- Madame Nathalie GIACOMEL, Cadre supérieur de santé, chargée de missions à la Direction des soins pour le Centre Hospitalier de SAVERNE.

Article 4 : La présente décision sera notifiée à Madame Isabelle ROYER, Monsieur Olivier STEBE, Madame Nathalie GIACOMEL. Une copie en sera adressée au Conseil de Surveillance ainsi qu'à M. le Trésorier principal de l'établissement.

Article 5 : La présente décision entre en vigueur à la date de sa publication. Elle fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle et de la Préfecture du Bas-Rhin ainsi que sur le site internet de l'établissement.

Article 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Sarrebourg, le 29 mars 2022



La Directrice,
Mélanie VIATOUX



**DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
N°01/2022**

ANNEXE 1

Direction des Ressources Humaines

Prénom et Nom	Fonction	Notifié le	Signature
Madame Isabelle ROYER	Chargée de la coordination générale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques	21/4/22	
Olivier STEBE	Cadre Supérieur de Santé	30 03 2022	
Nathalie GIACOMEL	Cadre Supérieur de Santé	30 05 2022	